
	Processus Normalisation	
	ILNAS/OLN/Pr006 - Procédure relative à la réalisation d'enquêtes publiques de projets de normes européens	
Approuvé par : Jérôme Hoeroid	Version 2.0 – 27.12.2018	Page 1 de 4

ILNAS/OLN/Pr006

Procédure relative à la réalisation d'enquêtes publiques de projets de normes européens

Modification : les dernières modifications ne sont pas traçables car il s'agit
d'une refonte complète du document

Southlane Tower I Esch-Belval
1, avenue du Swing
L-4367 Belvaux
Tél.: (+352) 247 743 40
Fax: (+352) 247 943 40
normalisation@ilnas.etat.lu • www.portail-qualite.lu

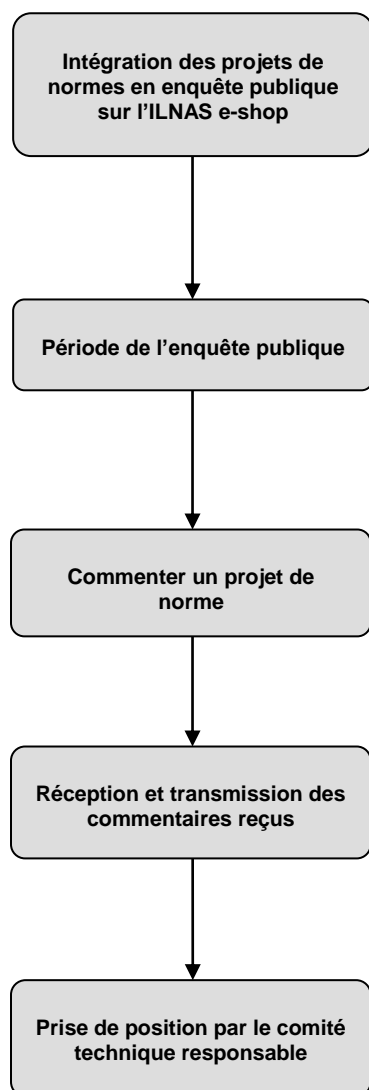
	Processus Normalisation	
	ILNAS/OLN/Pr006 - Procédure relative à la réalisation d'enquêtes publiques de projets de normes européens	
Approuvé par : Jérôme Hoerold	Version 2.0 – 27.12.2018	Page 2 de 4

a. Enquêtes publiques de projets de normes « EN »

L'ILNAS, en tant qu'organisme national de normalisation et « National Member » auprès du CEN et du CENELEC, à l'obligation de procéder à une enquête publique pour l'ensemble des normes « EN » lorsque ces dernières se trouvent au stade « enquête publique ».

Lors de cette étape précise du processus de création de normes, tous les acteurs socio-économiques intéressés peuvent faire part de leur avis et donner un commentaire sur un projet donné.

Logigramme



Commentaires

Intégration des projets de normes sur l'ILNAS e-shop

- Le catalogue de normes de l'ILNAS e-shop est mis à jour de manière continue en intégrant les nouveaux documents normatifs et métadonnées mis à disposition par le CEN et le CENELEC.
- Ces données comprennent entre-autre des informations sur le stade dans lequel se trouve un projet de norme spécifique.

Période de l'enquête publique

- Dès que le catalogue de norme a été mis à jour sur l'ILNAS e-shop, chaque projet de norme qui se trouve au stade « enquête publique » peut être consulté gratuitement par les parties intéressées.
- La durée de l'enquête publique des normes EN est de 3 mois.
- Les projets de normes en enquête publique peuvent être consultés via le lien suivant : <https://gd.lu/cBQqB2>.

Commenter un projet de norme


- Afin de pouvoir communiquer ses observations sur un projet de norme qui se trouve en enquête publique, il faut utiliser le formulaire « [ILNAS/OLN/COMM-V01](#) » mis à disposition sur le portail-qualité et l'ILNAS e-shop.
- Une fois ce document rempli, il doit être envoyé à l'adresse électronique de l'ILNAS : normalisation@ilnas.etat.lu.

Réception et transmission des commentaires reçus

- Dès réception d'un commentaire, l'ILNAS veille à son transfert au comité miroir national responsable de l'élaboration du projet de norme en question, ou à défaut au comité mère au niveau européen, qui lui va analyser les remarques fournies et décider de leur prise en considération.

Prise de position par le comité technique

- Les membres du comité miroir national, ou à défaut les membres du comité mère au niveau européen, prennent position sur le projet de norme en enquête publique en respectant le délai de vote.

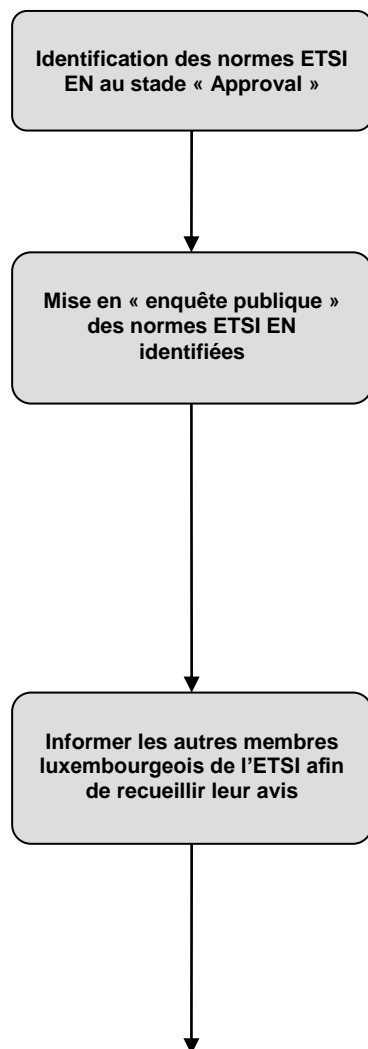
	Processus Normalisation	
	ILNAS/OLN/Pr006 - Procédure relative à la réalisation d'enquêtes publiques de projets de normes européens	
Approuvé par : Jérôme Hoeroid	Version 2.0 – 27.12.2018	Page 3 de 4

b. Enquêtes publiques de projets de normes « ETSI EN »

L'ILNAS, en tant qu'organisme national de normalisation et « Full Member » auprès de l'ETSI, a l'obligation de procéder à une enquête publique pour l'ensemble des normes ETSI EN qui passent par le stade « Approval ».

Afin de garantir que les normes ETSI EN, qui se trouvent au stade « Approval », soient publiées en temps utile sur notre ILNAS e-shop, l'OLN veille à réaliser les mises à jour nécessaires, tout comme à divulguer les informations y relatives, de manière bimensuelle.

Logigramme



Commentaires

Identification des normes ETSI EN en question


- Dès qu'une norme ETSI EN passe au stade « Approval », les organismes de normalisation membre de l'ETSI sont informés par l'ETSI.
- Par ailleurs, l'ensemble des normes ETSI EN qui se trouvent au stade « Approval » peuvent être consultés sur le site de l'ETSI ([Lien](#)).

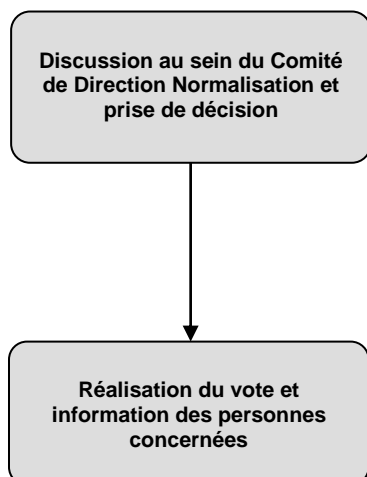
Mise à jour de l'ILNAS e-shop

- Une fois que les normes en question ont été identifiées, l'OLN met à jour les informations suivantes relatives aux enquêtes publiques sur l'ILNAS e-shop :
 - Début du vote sur le projet
 - Fin du vote sur le projet
- Dès que la mise à jour est réalisée, tout acteur socio-économique du Luxembourg peut alors communiquer sa position à l'ILNAS tout au long de la durée de l'enquête publique.

Divulgarion de l'information aux autres membres luxembourgeois de l'ETSI

- L'OLN informe les autres membres luxembourgeois de l'ETSI des nouvelles normes ETSI EN qui se trouvent au stade « Approval » et les invite à se prononcer sur les votes en question.
- Ce transfert d'informations est réalisé par e-mail aux personnes de contact référencées sur le portail de l'ETSI :
 - Conversant Wireless : ahmadvand@conversantip.com
 - Entreprises de P&T : elmar.baumann@ept.lu
 - eWitness S.A. : konrad.lanz@ewitness.eu
 - FBConsulting S.A.R.L. : friedbert.berens@me.com
 - GIE ANEC : johnatan.pecero@ilnas.etat.lu
 - Luxtrust : yves.nullens@luxtrust.lu
 - SES S.A. : jens.krause@ses.com
 - Skylane Optics : philippe.bolle@skylaneoptics.com
 - SnT : symeon.chatzinotas@uni.lu

	Processus Normalisation	
	ILNAS/OLN/Pr006 - Procédure relative à la réalisation d'enquêtes publiques de projets de normes européens	
Approuvé par : Jérôme Hoeroid	Version 2.0 – 27.12.2018	Page 4 de 4



Analyse de toutes les positions reçues

- Les positions obtenues par des acteurs nationaux, par les membres ETSI consultés au niveau national et des agents de l'ILNAS, sont discutées et analysées lors des Comités de Direction Normalisation.
- Suite à cette analyse, une décision est prise au sein du Comité de Direction Normalisation sur la prise en considération ou non des différentes positions reçues.
- Si aucun commentaire ne parvient à l'OLN, il n'y a aura pas de discussion au sein du Comité de Direction Normalisation.

Prise de position par l'ILNAS

- Les personnes ayant transmises une position à l'OLN sont informées de la décision du Comité de Direction Normalisation.
- Conformément à la décision du Comité de Direction Normalisation relative, le vote de l'ILNAS est réalisé par un collaborateur de l'OLN sur le site Internet « eApproval » de l'ETSI.
- Pour les normes ETSI EN, pour lesquelles aucune position n'a été communiquée à l'OLN, l'ILNAS votera « Abstention » par défaut.